

---

**PROCES – VERBAL**

de l'assemblée des délégués  
du 3 février 2018  
à l'Auberged'Avry-Rosé

---

**Introduction**

Le Président Lionel Renaud ouvre l'Assemblée à 9 h. 55, en demandant aux participants de bien vouloir éteindre leurs appareils cellulaires.

**Souhaits de bienvenue**

Lionel Renaud salue les délégués et leurs souhaite la bienvenue à Avry-Rosé.

**Il salue la présence de :**

M. Roman Lombriser, président de l'ASTF  
M. Daniel Gachet, vice-président de l'ASTF  
M. Erich Purro, président de l'Union des vétérans de l'ASTF  
M. Pascal Grezet, secrétaire de l'Union des vétérans de l'ASTF  
M. Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF  
M. Nicolas Huser, président de l'Association des tambours et fifres du Valais romand

**Nos membres d'honneurs :**

Mme Marlyse Blanc	M. Nicolas Cuerel	M. Daniel Rollier	M. Claude Blessing
M Pascal Grezet	M. Martial Gumy	M. Francis Muller	M. André Liaudat
M. Louis Salamin	M. Robert Metrailler	M. Robert Metrailler	

**Nos membres honoraires**

M. Joseph Fasel	M. Daniel Gachet	M. Frédéric Brasey
-----------------	------------------	--------------------

Les vétérans de l'Union romande qui recevront leur distinction dans le courant de cette assemblée.

**Il excuse l'absence de :**

M. Roland Kammermann, secrétaire de l'ASTF  
Mme Irène Ming-Keller, trésorier de l'ASTF  
Mme Barbara Berli, cheffe fifre de l'ASTF  
M. Kurt Heim, président OTV  
M. Philippe Rutsche, adjudant d'état-major, enseignant spécialiste des tambours

**Nos membres d'honneur :**

Mme Dominique Vallat-Pont	Mme Nadia Gumy	M. Laurent Besse	M. Didier Laurent
M. André Nicolas	Mme Silvia Fuchs	M. Gilbert Cavin	M. Joseph Debons
M. Jean Chappaz	M. Dominique Dinges	M. Georges Metzener	

**Nos membres honoraires :**

M. Christophe Debons	M. Daniel Barbay	M. Markus Estermann	M. Gérard Deshusses
M. Rolf Muller	M. Stefan Stempfel	M. Christian Franco	M. Philippe Randin
M. Olivier Vodoz			

---

Nous sommes reçus cette année par le Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois son Commandant Pierre Dessibourg salue les personnes présentes et fait un historique de sa société.. Un grand merci pour l'accueil et tout le travail effectué.

L'assemblée des délégués a été convoquée conformément à l'article 17 alinéa 3 des statuts de l'URSTFC et la convocation est parvenue aux sociétés et ceci pour la plupart le 20 novembre 2017. De ce fait, l'assemblée des délégués a été régulièrement convoquée et peut donc délibérer conformément aux statuts.

Avant d'ouvrir formellement cette assemblée j'aimerais que nous ayons une pensée pour des personnes récemment disparues : M. René Walz, tambour émérite et membre honoraire de l'Union romande, décédé ce 24 janvier 2018 ainsi que la maman de notre camarade membre du comité Edgar Etter décédée hier, raison pour laquelle Edgar n'est pas parmi nous aujourd'hui, J'aimerais aussi que nous ayons une pensée pour les amis ou proches parmi nos membres perdus au cours de cette année. Je vous remercie de vous lever pour observer une minute de silence.

L'ordre du jour vous a été transmis avec la convocation

#### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués de Nyon.
3. Rapports
  - a) du président
  - b) du trésorier (comptes et budget)
  - c) des vérificateurs des comptes
  - d) du chef de la commission tambour
  - e) de la cheffe de la commission fifre
4. Admissions - Démissions
5. Fixations
  - a) de la finance d'entrée
  - b) des cotisations
  - c) des forfaits Fête romande (FRTFC) et Fête des jeunes (FRJTFC)
6. Elections
  - a) du président central
  - b) des membres du comité central (CC)
  - c) du chef de la commission tambour
  - d) de la cheffe de la commission fifre
  - e) des membres des commissions musicales
  - f) des vérificateurs des comptes (CVC)
7. Modification du nom (URSTFC)
8. Modification des statuts
9. Propositions
  - a) du comité
  - b) des sociétés
10. Rapport final de la Fête romande des Jeunes 2017
11. Rapport intermédiaire de la 21<sup>ème</sup> Fête romande de Sierre 2019
12. Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
13. Honorariat et Nomination des Vétérans
14. Divers

**1. Ouverture de l'assemblée**

François Niederhauser, Secrétaire général, donne le décompte des présences

**Présentes : 28**

T. & F. Sierrois	F. & T. L'Empro-Genève	F. & T. La Bertholdia Fribourg
F. & T. de Nyon	Ecole de Musique, Nyon	Tambours du Chablais, Monthey
Tambours Morgiens	Compagnie 1602 Genève	Tambours des Cadets de Genève
F. & T. CPMDT Genève	Union instrumentale de Cernier	Tambours de la Fanfare municipale d'Aigle
T. & F. Savièsans	Tambours de Conthey	Association musicale Neuchâtel-St-Blaise
Tambours Union Vétroz	F. & T. Montreusiens	F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia"
Diabolo Cossonay	T. & F. Zaehringia Fribourg	Tambours du Lion Grand Saconnex
Merula Lausanne	Contingent Grenadiers Fribourg	Echo des Bois, La Joux-Le Crêt
T. & F. de Meyrin	F. & T. La Gougria, St.-Jean	Tambours de Villeneuve
F. & T. La Gaîté-Ayent		

**Excusées : 6**

F. & T. Brig-Glis	F. & T. La Maya, Suen / St.Martin	Musique municipale Ville de Genève
F. & T. Collèges de Lausanne	F. & T. Les Aiglons, Hérémece	Tambours de L'Ondine genevoise

**Absentes : 0**

Cartes de vote distribuées 69

Majorité 35

Lionel Renaud remercie François Niederhauser d'avoir procédé aux formalités de présence ainsi que de sa précieuse et efficace collaboration à son poste de Secrétaire général.

**2. Approbation du P.V. de l'assemblée des délégués de Nyon le 4 février 2017**

Le procès-verbal a été adressé aux sociétés par email, elles ont eu tout loisir d'en prendre connaissance. Le PV est accepté à l'unanimité. Le président remercie François Niederhauser de son travail et son engagement au sein du comité.

**3. Rapports****a) du président**

L'année 2017 fut belle pour notre association. 2 sociétés ont fêté un jubilé important. La société des tambours de la Joux le crêt avec ses 40 ans a eu l'audace de mettre sur pied une pièce de théâtre « le tour du monde en 80 jours » alliant comédie entrecoupé de musique. Ce fut une belle réussite. Le deuxième jubilaire est la société des fifres et tambours de Nyon, qui fêtaient leur 100ème anniversaire. La jeune dame a organisé à cette occasion la 11ème fête des jeunes tambours et fifres le 17 juin au collège de Marens à Nyon. Malgré un recul de participation dans certaines catégories qui soulève des interrogations, la fête fut belle et les sociétés et accompagnants se sont déplacés en nombre. 2017 était également le début pour l'application de l'initiative « Jeunesse et Musique ». Après un lent démarrage, les 4 premiers moniteurs des sociétés de l'UR ont été formés. Tous ne sont pas encore certifiés étant donné que les cours en français ont tardés à être mis en place mais cela va se faire prochainement. Pour cette année la confédération a déjà versé en tout et pour tout CHF 840 000 aux associations de musique mais pour l'instant seulement une toute petite part à l'ASTF par manque

encore de projets. Il faut donc encore inscrire des personnes qualifiées pour augmenter notre bassin de moniteurs, puis créer des projets ou des camps de formation.

Côté communication, notre but est de vous tenir le mieux informé des actualités de notre association. Nous avons essayé de diffuser plus de contenu, sous différentes formes sur notre page Facebook et sur notre site internet. Que ce soit des images, des articles, des reprises de l'ASTF ou même sous forme vidéo, avec le concert de l'Armeespiel lors du concours de Nyon, diffusé en direct et plus récemment avec un vidéo reportage de la journée des cours moniteurs. Nous sommes également preneurs de vos contributions. Les articles et news que vous souhaiteriez diffuser sont les bienvenues. Nous allons continuer dans cette direction et nous profiterons également bientôt de moderniser notre site internet pour qu'il soit la fière vitrine de nos activités.

Des rapprochements si font ici et là dans l'association, des projets communs comme la fête des vigneron à Neuchâtel cette année. Ce sera une belle occasion de montrer notre association dans son ensemble, de montrer notre diversité et notre union. Je vous invite à y participer en masse. Et si vous nous avez pas encore répondu, n'hésitez pas à nous contacter, il n'est pas trop tard.

A l'échelle plus locale, des concerts ou des échanges nous montrent qu'ensemble nous sommes plus fort, nous sommes parfois plus innovant et aussi plus attractifs sans forcément perdre notre propre identité. Il est aussi fort réjouissant de constater que les événements locaux attirent du monde bien au-delà de la région, le souhait de se rencontrer est toujours bien vivant.

Fin 2016 avait lieu le 1er symposium international du tambour à Berne. Nous avons pu constater lors de cet événement que la relève est le point d'attention principal de par le monde. De Singapour en Finlande et de France aux Etats-Unis. Nous avons pu à cet occasion débiter un échange. qui se poursuivra en 2018 lors du 2ème Symposium international qui se tiendra fin septembre en France. A l'échelle de notre association, un échange serait également profitable. Certaines sociétés ont du succès avec la relève, d'autres moins. De là pourrait naître des idées, le partage de bonnes pratiques ou des pièges à éviter dans le but final d'assurer la relève pour toutes les sociétés. A cet effet je vous invite courant septembre 2018, présidents ou moniteurs, à une journée d'échange sur ce thème important ainsi que sur le thème de vos besoins pour le futur envers notre Union. Une invitation suivra prochainement. La relève c'est aussi des jurys et des moniteurs. 3 nouveaux jurys fifres ont été formés pour la fête romande des jeunes et de nouveaux moniteurs fifres et tambours arrivent à la fin de leur cursus. C'est une très bonne chose car si nous voulons une relève forte nous avons également besoin d'un encadrement fort. Je profite à cette occasion pour remercier toutes les personnes qui travaillent dans les commissions techniques fifres et tambours. Ils fournissent un travail remarquable, que ce soit pour l'organisation des concours ou des différents cours. Je remercie également mes collègues du comité

central pour leur soutien et leur travail de l'ombre pour la bonne marche de notre association.

Pour terminer je souhaiterai quand même évoquer l'échéance du 4 mars avec la votation sur l'initiative « No Billag ». L'idée n'est pas ici de faire de la politique mais juste de souligner que l'acceptation de cette initiative serait désastreuse pour toute la production culturelle en Suisse. Le fifre et le tambour n'a actuellement pas une grande visibilité dans les médias mais nous arrivons quand même parfois à nous montrer, spécialement sur les télévisions locales. Un oui le 4 mars nous enlèverai cette visibilité avec des télévisions locales qui existeraient très difficilement. Pour plus d'informations, je vous redirige au courriel que l'ASTF a envoyé aux sociétés la semaine passée. Il me reste à vous souhaiter chères sociétés une belle année 2018, qui verra la tenue non loin d'ici de la prochaine fête fédérale, dont nous nous réjouissons tous. Plein succès à la Gruvia pour les 146 jours de préparation restants jusqu'à cet événement et déjà un grand bravo pour le travail accompli.

Nous voterons tout à l'heure sur nos statuts et sur la dénomination exacte que nous souhaitons retenir pour notre association mais dans tous les cas je peux déjà le dire : vive l'union romande !

#### **b) du Trésorier**

Le président donne la parole à Eddy Trincherini, trésorier, qui présente les comptes de l'exercice 2017. On trouve aux Produits : Fr. 12'278,35, aux Charges : Fr. 7'957,70 ce qui fait ressortir un bénéfice d'exercice de Fr. 4'320,65.

La fortune après report du bénéfice d'exercice s'élève à Fr. 46'128.05.

Lionel Renaud remercie Eddy Trincherini pour la tenue claire et précise des comptes de l'URSTFC et souligne que nous devons malgré tout faire un effort pour trouver des fonds.

---

Le budget 2018 est en balance.

**c) des vérificateurs des comptes**

Le président donne la parole à un représentant du Noble Contingent des grenadiers fribourgeois pour la lecture du rapport de vérification. Lionel remercie les vérificateurs des comptes de leur travail. Aucun complément d'information n'étant demandé, les comptes sont approuvés à l'unanimité des votants et la commission de vérification est relevée de son mandat.

**d) du chef de la Commission tambours**

C'est à mon tour de vous faire mon rapport annuel. Je vais passer certains points de l'année écoulée en revue et donner des informations sur les activités à venir.

**Journée d'inspection du 1 juillet 2017.**

21 candidats, soit 5 de moins que l'année passée.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de la participation à cette journée pour les jeunes de 15 ans ou plus, ceci pour avoir un suivi et s'informer régulièrement. La prochaine journée d'inspection aura lieu le 28 avril 2018 (à noter dans vos agendas, le formulaire d'inscription sera tout bientôt disponible

sur le site internet). Nous avons décidé de déplacer cette année la journée d'inspection au mois d'avril, afin de ne pas surcharger les participants juste avant la fête fédérale. Nous vous remercions de motiver et d'inscrire vos jeunes.

**Journée de drill**

Nous avons organisé une journée en vue de la préparation à l'examen de tambours militaires. 4 candidats

sont venus. Cette journée est très importante. Pour preuve, les 4 personnes se sont présentées à l'examen, et les 4 ont passé le test avec succès. Félicitations à eux.

**Cours moniteurs**

Cette année, nous avons lancé un nouveau cursus de cours moniteurs pour les tambours. Les fifres ont également organisés des cours moniteurs. Céline vous en parlera dans son rapport. Nous avons eu l'occasion de nous croiser, et je trouve très intéressant de nous retrouver pour les repas, faire des connaissances, afin de partager nos expériences et passer un bon moment.

En ce qui concerne les tambours, 28 participants ont suivi les cours. C'est un record, et de loin. Je tiens à faire un clin d'œil particulier à 2 sections : il s'agit de Savièse, qui a envoyé 7 de ses jeunes, et de Sierre, qui en a inscrit 6. 26 participants ont passé le test, 21 ont réussi. Nous avons 5 échecs. Nous nous réservons le droit de prendre les décisions qui s'imposent concernant ces cas.

Le cursus est composé de 4 cours. Le préparatoire est celui que nous venons de faire. Le cours de base est prévu pour cet automne. Suivra le cours moniteur avancé, normalement en 2019 - 2020 et pour finir, le cours moniteur confirmé.

Pour le cours moniteur confirmé, le prochain cours organisé par l'ASTF se déroulera fin 2018-2019, après la fédérale. J'espère que les candidats romands s'inscriront en masse.

**Fête romande des jeunes à Nyon**

Tout d'abord, je tiens à féliciter tous les concurrents pour leur concours. Merci beaucoup d'avoir participé à cette fête des jeunes. Ensuite, je remercie les organisateurs pour leur grand travail. Pour la CT, nous avons trouvé que l'organisation était très bien. J'ai juste un petit pincement au cœur. Concernant la participation. Je dois vous l'avouer, je suis quand-même déçu. Il y a une baisse d'environ 35% par rapport à la Tour-de-Trême en 2013. C'est énorme. Peut-être que la date n'était pas à la bonne période, qu'il y avait des examens, qu'il est plus difficile de motiver les jeunes, qu'il y en a moins,... Mais quand même, 35% Ce qui me surprend, c'est que nous avons parfois une énorme baisse de participation, comme pour cette fête, et droit derrière, il y a un record dans les cours moniteurs.

**Fête fédérale à Bulle**

Je tiens à remercier d'avance les organisateurs de cette fête. C'est toujours un plaisir de voir s'organiser une telle manifestation dans notre région. Je voulais vous dire de vous inscrire, de participer, mais aux dernières nouvelles, il y a énormément d'inscriptions, en particulier de l'UR. Je me réjouis d'y participer et de vous retrouver nombreux dans cette belle cité.

**Forum enseignement – pédagogie**

La commission technique a organisé un forum sur la pédagogie et l'enseignement le samedi 8 avril 2017. 12 personnes se sont inscrites. 6 tambours et 6 fifres. Dommage, ces 12 personnes viennent de seulement 3 sociétés. Notre expert, Mathieu Constantin, s'est donné pour ce cours. Il a été ravi des discussions, je pense que les participants aussi. C'était très instructif. La commission technique a décidé de le remettre sur pied, en automne. De plus amples informations suivront.

**Jeunesse et musique**

Comme vous le savez sûrement, le concept débute gentiment. Actuellement, l'union romande n'a pas beaucoup de participants. Je ne peux que vous encourager à suivre cette formation, pour le bien de vos sociétés, de vos associations, et pour vous-même. Ces cours donnent le droit à des subsides, à des formations, etc. Pour vous inscrire, il faut envoyer votre dossier de candidature à M. Philippe Rüsche ou M. Urs Gehrig, qui l'analyseront, avec leur équipe et vous aiguillera dans les cours appropriés. Une journée a eu lieu le 20 janvier sur ce thème à Berne. Seuls 3 romands ont fait le déplacement. La CT/UR est en contact, pour organiser également une journée sur ce thème, en français. Nous vous encouragerons vivement à vous inscrire. Faites de la pub s'il vous plaît. Ce papier peut légitimer votre fonction. Vous pouvez trouver les informations concernant ce concept sur le site de la confédération, jeunesse et musique.

**Cours de juges Solo-Duo**

Nous allons organiser un cours de jury Solo-Duo le vendredi soir 9 mars. Ce cours sera donné par Barbara Berli, cheffe fifre de l'ASTF, et Ivan Kym, président de la CT/ASTF, de 19h à 22h. Le document d'inscription sera sur le site.

**Transmission d'informations**

L'année passée, j'ai été confronté à un problème d'envergure. En effet, j'ai voulu envoyer des documents d'inscription pour différents cours (journée d'inspection, forum, cours moniteurs, etc.). A qui envoyer ces documents ? J'ai donc pris la liste de l'ASA, fournie par notre secrétaire François, et envoyé les mails, avec une série de pièces jointes. J'ai envoyé à toutes les adresses. Présidents, secrétaires, trésoriers, moniteurs tambours, moniteurs fifres, bref toutes les adresses.

Alors résultats des courses : Une 15aine de mails me sont revenus en retour. 6 à 8 personnes m'ont répondu qu'il fallait arrêter de leur envoyer des mails, parce que ça faisait plus de 5 ans qu'ils ne jouaient plus dans la société, mais qu'ils allaient transmettre. Le record c'est 8 ans si je me souviens bien. Je sais que des sociétés n'ont pas reçu ces mails, parce que les adresses étaient toujours valides, mais plus utilisées. Donc aucun moyen pour moi de le savoir.

Bref, bref, bref... On avait déjà eu une discussion au sujet de ces listes de sociétés. Pour l'ASA c'est chaque année. On avait dit que puisqu'il y avait l'ASA, c'étaient aux sociétés de se mettre à jour, et qu'il ne fallait plus tenir à jour une liste UR, puisque c'était faire un travail à double. Pour moi ce n'est pas possible comme ça. Si on loupe une inscription, c'est jouer avec l'avenir de nos jeunes, de nos sociétés. Pour cette raison, je fais passer une liste aujourd'hui, que j'aimerais bien que vous remplissiez. Si vous êtes à jour sur l'ASA, marquer ASA dessus et j'irai prendre les bonnes adresses de votre société. Si vous n'êtes pas sûr, corrigez là et complétez là. Je vous remercie de votre compréhension. Je ne vais plus rechercher d'adresse sur ce site sans avoir une confirmation de votre part, parce que je ne veux pas reprendre des noms que j'ai enlevés et renvoyer des mails à des personnes qui m'ont déjà

fait des remarques. Et faire un tri chaque année, ça vous oubliez. A moins que quelqu'un se dévoue...

Voilà, pour terminer mon rapport, je tiens à remercier mes collègues de la commission technique, pour leur travail et leur soutien. Merci de votre attention

**e) de la cheffe de la commission fifres**

Cette année n'a pas été de tout repos pour la commission technique fifre.

**Cours pour juges fifres et juges fifres**

Tout d'abord, nous avons enfin pu organiser un cours de formation des nouveaux juges fifres en Suisse Romande. Le cours aurait dû être organisé par l'ASTF, mais les difficultés du comité ne permettaient pas d'organiser un tel événement. C'est pourquoi, nous avons tant tarder avant de communiquer des dates précises. Le cours s'est tenu 13 mai, 17 mai à Nyon. Je remercie chaleureusement les Fifres et tambours de Nyon ainsi que Merula pour la mise à disposition des locaux pour ces cours. 3 participants venant de 3 cantons différents ont été formés lors de ce cours soit à juger sur enregistrement et aussi en live. Je remercie donc l'ensemble de participants des sociétés de Savièse, Nyon et des Collèges et Merula de Lausanne pour être venu jouer pour ce cours. Ceci nous a permis de dispenser une formation adéquate aux nouveaux juges. A l'heure actuelle, l'effectif des juges fifres en Suisse Romande a été doublé et cet effectif sera grandement représenté lors de la fête fédérale à Bulle, ce qui me réjouit. Cependant, pour faciliter le déroulement des futurs concours, il est nécessaire de trouver encore de nouveaux juges. Si vous connaissez des personnes qui seraient intéressées, un cours donné à l'ASTF aura lieu cette année. En cas d'intérêt, vous pouvez prendre contact avec moi ou directement sur le site de l'ASTF pour plus d'informations.

**Fête romande des Jeunes**

La formation des nouveaux juges s'est terminée lors de la fête des jeunes fifres et tambours à Nyon qui s'est pour notre part très bien passé. J'espère que vous avez eu du plaisir à partager cette rencontre et que vous en gardez de bons souvenirs.

**Cours de moniteurs**

Suite à la fête des jeunes, j'ai été atteinte dans ma santé avec plusieurs semaines d'hospitalisation. Ce qui ne m'a pas permis d'organiser de manière sereine les cours de moniteurs du mois de septembre. Cependant, nous avons eu l'occasion de donner un cours de moniteurs de bases et un cours de bases musicale cette année regroupant en tout 15 participants de 5 sociétés et 3 cantons différents. Les cours se sont dans l'ensemble bien déroulés. Le niveau est élevé et la matière abordée demande une implication personnelle. Les examens formatifs pour les cours de bases moniteurs auront lieu le 24 février et l'examen évaluatif pour les cours de bases musicales le 3 mars.

**ASTF**

Ces dernières années, l'ASTF nous laissait un peu dans le flou. En effet, le fait qu'il n'y avait pas de chef fifre ne nous permettait pas de nous positionner pour les fifres. Cette année 2017 a vraiment été une bouffée d'air frais. J'ai eu l'occasion de travailler avec Barbara Berli, la nouvelle cheffe fifre ainsi que la nouvelle commission. J'ai vraiment l'impression qu'elle nous écoute et qu'elle concilie l'ensemble des gens. Elle est fédératrice et prend en compte l'ensemble des particularités, que ce soit dans la musicalité des piccolos romands ou dans l'intégration des fifres anciens. Je suis vraiment heureuse de cette collaboration et me réjouit des années à venir au sein de cette commission.

Pour terminer, je voudrais remercier mes collègues de la commission technique fifre qui ont rendu tous ces événements possibles et qui à heure perdues, travaillent parfois dans l'ombre pour le bien et le futur des fifres. 2017 nous a parfois montré que l'efficacité de notre jeune commission peut encore être améliorée et nous allons nous donner les moyens de réussir. Au final ce que nous faisons est par passion pour le bien de notre instrument et au final celui de l'UR et de l'ASTF. Je me réjouit en ce sens des années à venir.

**4. Admissions - Démissions - Mutations**

Nous n'avons reçu aucune démission.

Nous n'avons reçu aucune demande d'admission.

L'URSTFC comptera en 2018: **34 sociétés**.

**5. Fixations***a) de la finance d'entrée*

Aucun changement, elle reste à Fr. 100.--

*b) des cotisations*

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.-- par membre de plus de 16 ans.

Au minimum 50.-- par société.

*c) des forfaits FRTFC et FRJTFC*

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000.-- et Fr. 2'000.--

**6. Elections***a) du président central*

La parole est donnée à Eric Favre, vice-président de l'URSTFC qui remercie le président de son engagement pour l'UR et propose à l'AD de le réélire.

Lionel Renaud est réélu président par acclamation.

*b) des membres du comité*

Eric Favre, vice-président; François Niederhauser, secrétaire général; Olivier Monge, responsable de la Communication et Edgard Etter membre sont candidats à une nouvelle élection. Notre trésorier, Eddy Trincherini ne souhaite pas se représenter pour un nouveau mandat. La parole est donnée à Didier Reynard, président des fifres et tambours Saviésans qui présente Alexia Héritier pour le poste de trésorière

Le président propose d'élire le comité tel qu'il se représente ainsi que nommer Alexia Héritier au poste de trésorière.

L'AD reconduit le comité par acclamation pour une nouvelle période et élit Alexia Héritier au poste de trésorière.

Le président remercie l'AD de la confiance témoignée au comité de l'UR.. Il remercie le comité de leur engagement et de leur motivation à la cause de l'Union romande.

*c) du chef de la commission tambours*

Grégoire Trincherini, chef de la commission tambour. Il est réélu par acclamation.

*d) de la cheffe de la commission fifres et clairons*

Céline Renaud-Richard, cheffe de la commission fifre et clairon. Elle est réélue par acclamation.

*e) des membres des commissions musicales*

Pour cette élection, les membres suivant se mettent à disposition pour une nouvelle période. Il s'agit pour les tambours, de Christophe Crausaz, Jean-Philippe Brun, Ludovic Frochoux, Marc Buttex et Olivier Jaques dévoué et efficace secrétaire des CM/URSTFC. L'AD les réélit par acclamation. Pour les fifres Camille Zufferey, Nina Zanella, et Michel Pedrazolli sont réélus par acclamation. Les membres des commissions musicales sont félicités de leur élection et remerciés de leur disponibilité et de l'excellent travail réalisé.

*f) des vérificateurs des comptes*

**Le Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois** étant au terme de leur mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des **F. & T. Brig-Glis** qui acceptent ce mandat. La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

**Les tambours de la Fanfare Municipale d'Aigle**  
**F. & T. La Gaité, Ayent**  
**F. & T. Brig-Glis**



**7. Changement du nom à URTF**

Lionel fait un rapide état des lieux Lors de la révision des statuts, nous avons débattu du changement de nom de l'association. Pourquoi ne pas changer notre nom afin qu'il reflète plus la réalité actuelle. Cette idée a été relayée quelques jours plus tard par la même proposition de la société des tambours et fifres Sierrois. L'Union Romande est connue loin à la ronde et changer le début de notre nom n'était pas une option. Pour le STFC nous avons souhaité simplifier. Tout d'abord le S n'apporte pas grand-chose dans notre nom. Il n'est pas dans le nom des autres associations suisses et nous souhaitons être l'union de tous les tambours et fifres romands et non seulement des sociétés. Le TF reste logiquement puisque c'est notre raison d'être et nous proposons d'enlever le C. En effet, les clairons ne sont malheureusement plus présents dans notre association depuis bien des années et aucun retour ne semble être prévu dans un futur proche. Aucune remarque n'étant faite le vote fait ressortir une acceptation à l'unanimité.

**8. Modifications des statuts**

La proposition de modification des statuts parvenue en même temps que l'invitation à l'assemblée. Lionel présente brièvement les modifications ainsi que la modification de l'art 15 faite par Olivier Jaques.(voir à la fin du rapport)

Aucune remarque n'étant faite le vote fait ressortir une acceptation à l'unanimité. Un grand merci à Nicolas Huser qui a pu nous apporter les considérations juridiques importante lors d'une révision des statuts.

**9. Propositions****a) du comité**

La commission technique nous a fait parvenir une proposition de modification du règlement de fête et concours Grégoire Trincherrini explique les modifications qui sont acceptées à l'unanimité.

Merci à la commission technique pour son travail.

**b) des sections**

Aucune proposition émanant des sections n'étant parvenue dans les délais au comité, ce point est clos.

**10. Rapport final de la Fête romande des Jeunes 2017.**

Tivent Rodari fait un rapide tour d'horizon de l'organisation

**11. Rapport intermédiaire de la Fête romande de Sierre 2019.**

Robert Métrailler donne les dates du 21 22 et 23 juin 2019

**12. Fixation de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2019**

Elle aura lieu le samedi 9 février 2019 à Sierre

**13. Honorariat et nomination des Vétérans****Honorariat**

Le comité propose la nomination d'Eddy Trincherrini comme membre d'honneur. Il est acclamé par l'assemblée.



## UNION ROMANDE DES SOCIÉTÉS DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

---

Au chapitre des membres honoraires, étant donné que le président du CO de Nyon 2017 ainsi que le responsable technique sont tous les deux au comité de l'UR, le comité propose la nomination de Thivent Rodari, en tant que membre honoraire. Il mérite cette reconnaissance pour l'énorme travail accompli dans la préparation de cette fête.

### **Nomination des vétérans**

La parole est donnée à Erich Purro, Président de l'Union des vétérans qui est très content d'être parmi-nous avec Pascal Grezet, secrétaire et Andreas Friedli, trésorier et qui nous remercient pour l'invitation ils distribuent les médailles et barrettes de vétérans aux personnes suivantes :

#### **20 ans**

AUDERSET Christophe, Noble Contingent  
BETSCHART Martial, Cie 1062  
BORLOZ Denis, Tambours de Villeneuve  
FAVRE Laurent, Cie 1062  
FELIX Gilbert, Noble Contingent  
JOLLIEN Lucien, F. & T- de Savièse

#### **20 ans et 30 ans**

DAYER Dominique, F. & T- de Savièse  
VUICHOUX Cédric, Tambours de Villeneuve

#### **30 ans**

BRODARD Casimir La Bertholdia  
MAYOR Christophe La Maya Suen/St.-Martin  
ROLLIER Daniel, F. & T. Montreusiens

### **14. Divers**

Roman Lombriser et Daniel Gachet saluent l'AD et remercie pour l'invitation. Daniel Gachet donne des détails concernant la Fête fédérale 2018 à Bulle.

Concernant la Fête des vendanges de Neuchâtel il est toujours possible de s'inscrire Il nous faut la liste des morceaux joués, à communiquer à Edgar Etter

Maintenant que nous avons un nouveau nom, nous souhaitons également se doter d'un nouveau logo en lien avec notre nouveau nom. C'est pourquoi nous allons ouvrir un concours parmi les membres de l'union romande. Le comité décidera du logo gagnant et celui-ci sera divulgué lors de l'assemblée de Sierre.

Samuel Métrailler trouve que les informations pour les cours de moniteurs fifres soit annulation ou renvoi viennent au dernier moment. Il propose de les mettre sur le site  
Grégoire répond que les infos étaient déjà disponibles sur le site

### **Conclusion**

Avant de conclure cette assemblée le président central tient à remercier, les délégués, membres d'honneur et invités de l'intérêt qu'ils ont porté aux délibérations de ce jour. Chaleureux merci aux Noble Contingent des grenadiers fribourgeois pour l'organisation de cette journée. Je vous souhaite plein succès à vous et à vos sociétés respectives et me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer

lors d'une prochaine occasion .Lionel Renaud remercie l'AD de son attention et déclare l'assemblée générale des délégués de l'Union Romande des Tambours et Fifres 2018 close a.11h145

Le secrétaire général  
François Niederhauser

Onex, le 25 mars 2018

## Proposition Olivier Jaques

### • Art.15

#### Art. 15

1. Les sociétaires ont l'obligation d'annoncer au comité central leurs changements d'adresses dès leur entrée en vigueur.
2. Les sociétés membres ont également l'obligation de fournir au comité central, dans les délais fixés lors de l'envoi des convocations à l'assemblée des délégués, les pièces suivantes :
  - a) La liste des personnes, avec adresse postale et électronique, composant le comité et celle des responsables techniques, dès leur entrée en vigueur ou lors de toute modification.
  - b) Le nombre exact de leurs membres actifs et en formation, au plus tard le 30 avril.
  - c) D'autres documents ou pièces selon les directives du comité central.
3. Les manifestations importantes et les jubilés des sociétés membres sont à annoncer au comité central.

« dans les délais fixés lors de l'envoi des convocations » n'est plus appliquée par le CC/URSTFC depuis des années, certainement depuis l'introduction de l'ASA.

L'AD/URSTFC se déroule très tôt et probablement avant celle d'un bon nombre des sociétés. Il est donc quasi impossible pour elles de fournir des informations définitives et actuelles aux dates de l'AD/URSTFC.

L'article 12 des statuts de l'ASTF fixe une date terminale précise pour la remise des informations de la part des associations. L'idée est de suivre la même logique.